

RCS : NICE
Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 02347
Numéro SIREN : 788 734 861
Nom ou dénomination : 8 SHELTER

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt 13910

8 SHELTER
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 13, rue Colonna d'Istria
06300 NICE
788 734 861 RCS NICE

PROCES-VERBAL
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 NOVEMBRE 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE DOUZE NOVEMBRE À DIX HUIT HEURES,

Les associés de la Société 8 SHELTER, société par actions simplifiée, au capital de 10.000 euros, divisé en 1.000 actions de 10 euros de valeur nominale, dont le siège est à NICE (06300) 13, rue Colonna d'Istria, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le numéro 788 734 862,

Se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été faite par le Président.

Sont présents :

ASSOCIES	NOMBRE D'ACTIONS	NUMEROTATION
Madame Audrey FRIDERICH	500	1 à 500
Monsieur Marc MANUEL	500	501 à 1000
TOTAL	1000	1 à 100

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc MANUEL.

L'assemblée, représentant la totalité des parts composant le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- le texte des projets de résolutions à l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission des fonctions de dirigeant de Monsieur Marc MANUEL et désignation du nouveau président ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du président.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION
CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MONSIEUR MARC MANUEL
ET NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

L'Assemblée générale constate la démission de Monsieur Marc MANUEL de ses fonctions de Président, à compter de ce jour.

L'Assemblée générale donne quitus à Monsieur Marc MANUEL de l'exécution de ses fonctions de président pour les exercices arrêtés et approuvés.

L'Assemblée générale désigne à son remplacement en qualité de Président, Madame Audrey FRIDERICH, demeurant 61 bis, Corniche Fleurie, l'Orchidée 1 (06200) NICE et déclarant en accepter les fonctions pour une durée indéterminée.

L'Assemblée générale constate qu'il est mis fin aux fonctions de Directeur Général Déléguée de Madame Audrey FRIDERICH, sans qu'il y ait lieu à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION
POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

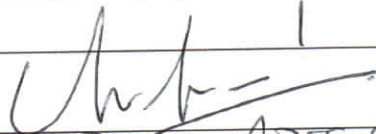
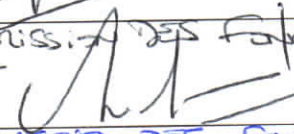
L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

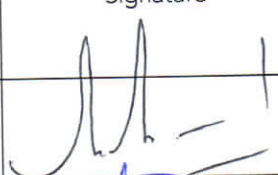
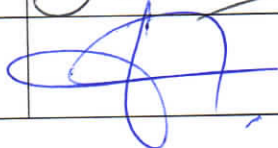
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE	
Monsieur Marc MANUEL « Bon pour démission des fonctions de Président »	Bon pour démission des fonctions de PRESIDENT 
Madame Audrey FRIDERICH Président	Bon pour démission des fonctions de D. G. 

8 SHELTER
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 13, rue Colonna d'Istria
06300 NICE
788 734 861 RCS NICE

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 NOVEMBRE 2020

Actionnaires Noms, prénoms	Nombre d'actions	Nombre de voix	Nom, domicile des mandataires	Signature
Marc MANUEL	500	500	-	
Audrey FRIDERICH	500	500	-	
TOTAUX	1000	1000		

Le Président certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître 2 associés titulaires de 1.000 actions auxquelles sont attachées 1000 voix, sont présents.

À la présente ne sont annexés aucun pouvoir ni aucun formulaire de vote par correspondance.

À NICE,
Le 12 novembre 2020

Le Président de séance

